

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 mars 2016**

L'an deux mil quinze et le 29 mars 2016 à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric – M. BAYNAT Régis - Mme SOUILLE Sylvie – Mme LAURENSOU Martine – M. PRADAYROL Patrick - M. DESPEYROUX Rémy - Mme CROS Corinne - M. Eric DAVID - M. GUGLIELMETTI Michel – Mme FLORET Virginie - Mme DELSAHUT Marie-France - M. DELPON Cyril - Mme RANNOU Sylvie.

Absents excusés : Mme ELMA Séverine

Date de la convocation : le 21 mars 2016 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

Objet : Vote du budget commun

Le fonctionnement est étudié en premier puis ce sera l'investissement. Le conseil municipal vote à 14 voix pour le budget.

Objet : Vote du budget « Energie photovoltaïque »

En dépense de fonctionnement, 450 euros, plus un virement de 950 euros. En recette, la vente de l'électricité prévue à 1400 euros, antérieurement prévue à 1800 euros. Le conseil municipal vote à 14 voix pour le budget.

Questions diverses

La commune dégage un bon financement malgré la baisse des financements. L'auto financement est observé par rapport à l'excédent

87 euros par habitant de remboursement, les autres communes sont à 67 euros en moyenne.

178 000 euros d'investissement, dans la moyenne. L'emprunt le capital est de 318 000 euros ce qui fait 592 euros par habitant pour 722 en moyenne sur les autres communes.

Le résultat de clôture est de 140 000 euros, il a diminué car la commune a utilisé ses fonds pour les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 20h00

Le secrétaire de séance
Eric DUBARRY

Le Maire
Patrick DELLAC